

0 1m 2m 5m  
1/75 eme



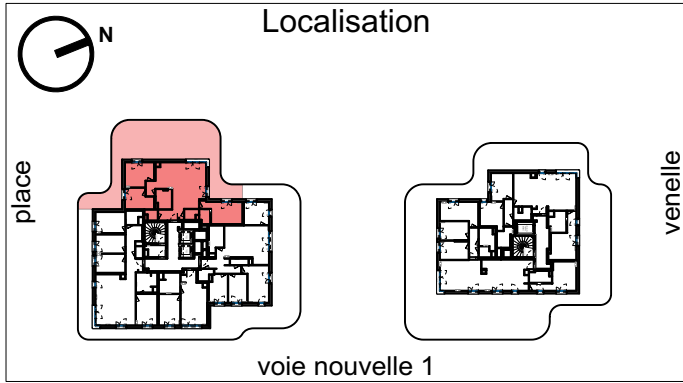
- Bouton poussoir
- ⊖ Interrupteur va-et
- ⊕ Interrupteur doub
- ⊙ Interrupteur simpli

### Légende électricité

- ⊗ Eclairage en applique
- ⊗ Point central d'éclairage
- ⊕ Prise de courant
- ⊕ Prise de courant commandée
- ⊕ Prise RJ 45
- ⊕ Prise PMR (1,10 m du sol)
- ⊕ Prise en hauteur (1,10 m du sol)
- ⊕ Prise sur circuit spécialisé 20A
- ⊕ Alimentation cuisson 32A
- ⊕ Prise hotte
- ⊕ Bandeau lumineux
- ⊕ Prise gaine technique logement (x4)
- ⊕ Prise lave-linge avec protection 20A
- ⊕ Prise lave-vaisselle avec protection 20A
- ⊕ Prise sèche-linge 20A
- ⊕ Prise extérieure étanche
- ⊕ Volets roulants motorisés
- ⊕ Sonnette d'entrée
- ⊕ Thermostat chauffage
- ⊕ Videophone
- ⊕ daaf Détecteur avertisseur autonome de fumée

# HIGH GARDEN

ÉCOQUARTIER DE L'ARSENAL | RUEIL-MALMAISON



### Bâtiment A

Appartement 4 pièces - 7e étage - 701

Entrée	5,0 m <sup>2</sup>
Séjour - Cuisine	33,5 m <sup>2</sup>
Chambre 1	13,6 m <sup>2</sup>
Chambre 2	9,5 m <sup>2</sup>
Chambre 3	11,7 m <sup>2</sup>
SdE	2,6 m <sup>2</sup>
SdB	5,4 m <sup>2</sup>
WC 1 & 2	4,5 m <sup>2</sup>
Dépagement	2,5 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>88,3 m<sup>2</sup></b>
Balcon	103,4 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE ANNEXE(S)</b>	<b>103,4 m<sup>2</sup></b>

### Légende appartement

- ⊕ Radiateur
- ⊕ Espace tableau électrique
- ⊕ LV Emplacement lave-vaisselle
- ⊕ LL Emplacement lave-linge
- ⊕ Frigo Emplacement réfrigérateur
- ⊕ C Emplacement cuisson
- ⊕ Tri Emplacement tri des déchets
- ⊕ SS Sèche serviette
- ⊕ PL Placard
- ⊕ F Fenêtre
- ⊕ PF Porte-fenêtre
- ⊕ VR Volet roulant
- ⊕ SO Store occultant
- ⊕ Soffite et faux-plafonds
- ⊕ Gaine technique
- ⊕ Robinet de puisage
- ⊕ Luminaire extérieur
- ⊕ Bac jardinière 50x50
- ⊕ Bac jardinière 40x100



NOTA:  
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation.  
Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.  
Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, radiateurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond, la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif.  
La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et extérieurs et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber.  
Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni ( hormis meuble de salle de bain / salle d'eau et kitchenette )

Indice: 0 Date: Septembre 2020